

— ICI, JE CHOISIS LE —

BOIS

Construire en bois : Construire vert

Le saviez-vous? Choisir le bois dans la construction, c'est un geste concret pour améliorer notre environnement !

Le bois est le SEUL matériau de construction issu d'une ressource naturelle. Il est aussi recyclable et prêt à être utilisé. Aucunement besoin de le produire et de le transformer, contrairement au béton et à l'acier. Imaginez toute la pollution évitée!

L'utilisation d'un mètre cube de bois contribue à séquestrer une tonne de CO₂. De plus, en choisissant le bois plutôt qu'un autre matériau plus énergivore, vous évitez aussi l'émission d'une autre tonne de CO₂. Aucun autre matériau concurrent ne peut prétendre détenir autant d'atouts pour aider le Québec dans sa lutte aux changements climatiques.

Le bois ne dégage pas de substances toxiques. Au contraire, il en absorbe ! L'arbre est un capteur de CO₂. Il emmagasine les atomes de carbone dans ses fibres et rejette ensuite de l'oxygène pur dans l'air. Quand l'arbre est coupé, le carbone demeure emprisonné dans les fibres du bois. Matériau solide et d'une très grande longévité, le bois devient ainsi une véritable prison de carbone.

Acheter du bois local, c'est diminuer la pollution liée au transport. Ça permet en plus de faire travailler des gens, dans notre région! Quand on sait que 90 % des bâtiments non résidentiels de l'Abitibi-Témiscamingue pourraient être construits en bois, faire le choix gagnant du bois prend tout son sens.

